

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 Mars à 19h 30 Salle de la mairie

Le Maire Philippe HEITZ

Membres présents : Philippe HEITZ - Etienne CHATELON – Mathieu ROUSSEAUX -
Élisabeth VILLARD - Benoît LAFFONT - Madjid BRIBI.

Membres représentés Vincent CARREY - Émeline RAPAUD

Membres absents Hervé MARCON - Emmanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD

Secrétaire de séance Mathieu Rousseaux

Pour les comptes administratifs

Président Mathieu ROUSSEAUX

Secrétaire de Séance Elisabeth VILLARD

Le quorum 6

Approbation du procès-verbal du 5 février 2025 à l'unanimité.

D2025-03-10 : Approbation du compte de gestion budget communal 2024

- 8 votants > adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,

2) statuant sur l'exécution du budget communal de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le comptable public visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

D2025-03-11 : Approbation du compte de gestion budget annexe eau et assainissement 2024

- 8 votants > adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,

- 2) statuant sur l'exécution du budget annexe eau et assainissement de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
 déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le comptable public visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

D2025-03-12 : Approbation du compte de gestion budget annexe lotissement mirosse
 - 8 votants > adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,
 2) statuant sur l'exécution du budget annexe lotissement de Mirosse de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
 déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le comptable public visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

D2025-03-13 : Approbation du compte administratif budget communal 2024

Mr le Maire sort de la salle pour le vote
 - 7 votants / 1 abstention / 6 pour > adopté

| BUDGET PRINCIPAL | | | | | | |
|--|---------------------------|--------------|--------------|------------------------|------------------|---------------------|
| | | Recettes | Dépenses | Résultat de l'exercice | Résultat reporté | Résultat de clôture |
| Réalisations | Section de fonctionnement | 419 315.15 € | 324 934.17 € | 94 380.98 € | 124 182.47 € | 218 563.45 € |
| | Section d'investissement | 142 634.67 € | 219 571.08 € | - 79 936.41 € | -54 657.35 € | -131 593.76 € |
| | Budget total | 561 949.82 € | 544 505.25 € | 17 444.57 € | 69 525.12 € | 86 969.69 € |
| Restes à réaliser | Section de fonctionnement | / | / | / | / | / |
| | Section d'investissement | 37 112.00 € | 36 685.03 € | 426.97 € | / | 426.97 € |
| | Budget total | 37 112.00 € | 36 685.03 € | 426.97 € | / | 426.97 € |
| Budget total (réalisations et restes à réaliser) | | 599 061.82 € | 581 190.28 € | 17 871.14 € | 69 525.12 € | 87 396.66 € |

D2025-03-14 : Approbation du compte administratif budget annexe eau et assainissement 2024 Mr le Maire sort de la salle pour le vote
 - 7 votants / 2 abstentions / 5 pour > adopté

| BUDGET ANNEXE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT | | | | | | |
|--|--------------------------|--------------|--------------|------------------------|------------------|---------------------|
| | | Recettes | Dépenses | Résultat de l'exercice | Résultat reporté | Résultat de clôture |
| Réalizations | Section d'exploitation | 110 604.19 € | 81 129.65 € | 29 474.54 € | 4 649.60 € | 34 124.14 € |
| | Section d'investissement | 81 667.68 € | 169 658.98 € | -87 991.30 € | 54 735.67 € | -33 255.63 € |
| | Budget total | 192 271.87 € | 250 788.63 € | -58 516.76 € | 59 385.27€ | 868.51€ |
| Restes à réaliser | Section d'exploitation | / | / | / | / | / |
| | Section d'investissement | / | / | / | / | / |
| | Budget total | / | / | / | / | / |
| Budget total (réalisations et restes à réaliser) | | 192 271.87 € | 250 788.63 € | -58 516.76 € | 59 385.27€ | 868.51€ |

D2025-03-15 : Approbation du compte administratif budget annexe lotissement Mirose 2024 Mr le Maire sort de la salle pour le vote
- 7 votants > adopté à l'unanimité

| BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT MIROSSE | | | | | | |
|--|---------------------------|----------|----------|------------------------|------------------|---------------------|
| | | Recettes | Dépenses | Résultat de l'exercice | Résultat reporté | Résultat de clôture |
| Réalizations | Section de fonctionnement | 0 | / | 0 | - 27 560,00€ | - 27 560,00€ |
| | Section d'investissement | / | / | / | 35 454,00€ | 35 454,00€ |
| | Budget total | 0 | / | 0 | 7 894,00€ | 7 894,00€ |
| Restes à réaliser | Section de fonctionnement | / | / | / | | |
| | Section d'investissement | / | / | / | | |
| | Budget total | / | / | / | | |
| Budget total (réalisations et restes à réaliser) | | | 0 | 0 | 0 | 7 894,00€ |

D2025-03-16 : Affectation des résultats budget communal 2024
- 8 votants > adopté à l'unanimité

Suite à l'adoption des comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2024, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la manière suivante pour ce qui concerne le budget communal

- l'excédent de fonctionnement 218 563.45 € sera affecté
 1. au compte 002 excédent de fonctionnement reporté pour 87 396.66€
 2. au compte 1068 investissement pour 131 166.79 €
- Déficit investissement 131 593.76 € au compte 001 en investissement

D2025-03-17 : Affectation des résultats budget annexe eau et assainissement 2024
- 8 votants > adopté à l'unanimité

Suite à l'adoption des Comptes de gestion et des comptes Administratifs 2024, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la manière suivante pour ce qui concerne le budget « eau et assainissement »

- l'excédent d'exploitation 34 124.14 € sera affecté

1. au compte 002 excédent de fonctionnement reporté pour 868.51€
2. au compte 1068 investissement pour 33 255.63 €
- Déficit investissement 33 255.63 € au compte 001 en investissement

D2025-03-18 : Affectation des résultats budget annexe lotissement Mirosse 2024
- 8 votants > adopté à l'unanimité

Suite à l'adoption des comptes et gestion et comptes administratifs 2024, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la manière suivante pour ce qui concerne le budget du Lotissement de Mirosse :

1. le déficit de fonctionnement de 27 560€ restera en fonctionnement au compte 002
- l'excédent d'investissement de 35 454€ restera en investissement au compte 001

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Questions diverses

- enveloppe territorialisée : la question est posée de savoir si on maintien un début des travaux en 2025 pour le pont de Mounes. Il est décidé que l'on lance le projet.
- point sur les travaux à finir : nouveau bâtiment technique , travaux du clocher de l'église...

Fin de la réunion à 21h30

Signatures

Le Maire



Le Secrétaire de Séance

